



Good Food, Good Life

Rapport Annuel 2011
NESTLÉ Côte d'Ivoire



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

1^{er} juin 2012

Exercice 2011

CONSEIL D'ADMINISTRATION | Page 04

COMITÉ DE DIRECTION | Page 05

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | Page 06

RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES | Page 24

RÉSOLUTIONS | Page 28

CRÉATION DE VALEUR PARTAGÉE | Page 30



Conseil d'Administration de NESTLÉ Côte d'Ivoire SA

au 31 décembre 2011



M. Jean-Louis Billon
Président



M. Étienne Benet
Vice-Président



M. Patricio Astolfi
Administrateur



M. Georges N'Dia
Administrateur



M. Frédéric Duranton
Administrateur



M. Gilbert Planche
Administrateur





M. John Ashley
Secrétaire

Commissaires
aux comptes
Cabinet KPMG
Cabinet Ernst & Young

Commissaires aux
comptes suppléants
M. Aka Hoba
Cabinet SIGECO

Comité de Direction de NESTLÉ Côte d'Ivoire SA

au 31 décembre 2011

		
M. Patricio Astolfi Directeur Général	M. John Ashley Directeur Finance et Contrôle	M. Amine Idriss Adoum Directeur Ressources Humaines
		
M. Stéphane Aka Directeur des Services Marketing	M. Nestor Finalo Directeur Supply Chain	M. Philippe Chappet Directeur Fabrique Topougeri
		
M. Richard Jones Directeur Fabrique Zone 4	M. Mansour Diop Directeur des Ventes	Mme Peggy Diby Chef de département Communication Institutionnelle et Relations Publiques

Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle
du 1^{er} juin 2012



Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil d'Administration vous a réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément à la loi et à l'article 24 des statuts afin de soumettre à votre approbation les états financiers de synthèse arrêtés au 31 Décembre 2011.



page

07

Nos activités se sont déroulées dans un environnement perturbé en début d'année. La crise issue des élections présidentielles a entraîné une baisse significative de nos activités tant au niveau local qu'à l'exportation.

Confrontée à notre défaillance à assurer leur approvisionnement, la majorité de nos clients sociétés affiliées ont eu recours à des solutions alternatives. Les achats de matières et d'emballages ont également été affectés par la crise post-électorale.

CHIFFRE D'AFFAIRES

L'évolution des ventes au cours des trois derniers exercices se présente comme suit :

Ventes totales hors taxes (million de FCFA)	2011	2010	2009	Variation 2011/2010
Produits laitiers	4 636	4 527	2 516	+ 2 %
Produits infantiles	2 470	2 729	2 341	- 9 %
Cafés solubles	38 616	36 812	45 408	+ 5 %
Boissons chocolatées	1 741	1 007	495	+ 73 %
Bouillons déshydratés	36 277	42 695	43 152	- 15 %
Assaisonnements liquides	556	690	562	- 19 %
Masses bouillons	8 579	18 427	19 690	- 53 %
Divers	2 691	2 939	4 309	- 8 %
Total	95 566	109 826	118 473	- 13 %

Le chiffre d'affaires de 95 566 millions de FCFA est en baisse de 13% par rapport à celui de 2010 du fait de la perturbation de nos activités commerciales pendant près de cinq mois en 2011.

Ces perturbations se sont traduites par l'arrêt de nos activités marketing, par des difficultés d'approvisionnement et d'exportation suivies d'un arrêt total de nos activités pendant plusieurs semaines.

BILAN

	31/12/2011	31/12/2010
Actif		
Immobilisations incorporelles	249 905 897	449 830 614
Immobilisations corporelles	33 105 065 578	32 525 230 364
Immobilisations financières	2 738 205 937	1 374 299 406
Stocks	16 826 785 966	21 114 800 851
Créances et emplois assimilés	26 869 730 646	21 530 277 234
Trésorerie Actif	1 538 215 021	5 182 308 653
Ecart de conversion-Actif	0	0
Total Actif	81 327 909 045	82 176 747 122

	31/12/2011	31/12/2010
Passif		
Capital	5 517 600 000	5 517 600 000
Primes d'apport, d'émission, de fusion	1 043 156 491	1 043 156 491
Ecart de réévaluation	3 434 584 742	3 434 584 742
Réserves indisponibles	1 103 520 000	1 103 520 000
Réserves libres	795 004 173	795 004 173
Report à nouveau	270 991 853	278 225 996
Résultat net de l'exercice	- 6 289 090 997	765 229 857
Emprunt	0	0
Dettes financières diverses	3 283 533 501	3 198 102 211
Passif Circulant	18 651 153 684	16 501 833 501
Trésorerie Passif	53 517 455 598	49 539 490 151
Ecart de conversion - Passif (V)	0	0
Total général Passif	81 327 909 045	82 176 747 122

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2011	31/12/2010
Vente de marchandises	9 561 861 951	8 243 884 331
Vente de produits fabriqués	83 224 760 216	97 795 427 378
Travaux, services vendus	120 806 955	790 469 900
Produits accessoires	3 658 248 394	2 996 139 599
Sous-Total Chiffre d'affaires	96 565 677 516	109 825 921 208
Production stockée	- 572 207 072	- 102 421 146
Autres Produits	0	0
Sous-Total Autres Produits	- 572 207 072	- 102 421 146
Total	95 993 470 444	109 723 500 062
Achats de marchandises et variation de stock	6 058 178 605	6 880 967 630
Achats de matières et variation de stock	32 163 982 970	36 028 579 479
Autres achats et variation de stock	15 557 413 113	15 863 030 940
Transports	5 110 821 444	4 697 708 392
Services extérieurs	18 853 023 609	19 263 040 417
Impôts et taxes	1 166 972 997	1 288 320 043
Autres charges	1 025 640 060	1 393 414 194
Total	79 936 032 798	85 415 061 095
Valeur ajoutée	16 057 437 646	24 308 438 967
Charges de personnel	14 714 842 168	15 025 237 296
Exédent Brut d'Exploitation	1 342 595 478	9 283 201 671
Reprises de provisions	344 744 983	126 820 206
Transferts de charges	0	0
Dotation aux amortissements et provisions	- 4 437 369 406	- 4 313 437 179
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 2 750 028 945	5 096 584 698
Revenus financiers	0	- 217 593 235
Gains de change	319 124 257	77 651 930
Frais financiers	- 3 470 859 267	- 3 096 986 061
Pertes de change	- 422 849 759	- 236 999 531
Dotation aux amortissements et aux provisions	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	- 6 324 613 714	1 622 657 801
Moins-values de cession	- 56 270 877	- 270 742 108
Charges H.A.O	0	0
Produits H.A.O	106 793 594	85 778 133
Impôts sur le résultat	- 15 000 000	- 672 463 969
BENEFICE NET	- 6 289 090 997	765 229 857

PRODUITS CULINAIRES

Bouillons déshydratés

Au lendemain de la crise, malgré les difficultés d'approvisionnement rencontrées et la concurrence très agressive, nous avons pu stabiliser nos affaires. Des promotions tactiques ont été organisées dans les marchés ouverts dès le mois de juin ainsi qu'au quatrième trimestre afin d'endiguer les problèmes de produits de contrefaçon et de contrebande dont la présence sur le marché a été fortement favorisée par la perturbation de l'activité économique après la crise.



Assaisonnements en poudre

Nous avons eu en 2011 une évolution relativement importante des assaisonnements en poudre : 9% de croissance. A partir de juin, nous avons diffusé une publicité télévisée pour accroître la notoriété de ce nouveau produit.



Assaisonnements liquides

Les ventes enregistrent une baisse de 19% par rapport à l'année 2010 due à la crise post-électorale qui a occasionné plus de deux mois d'inactivité.

Généralités et activités

Les nombreux efforts réalisés ont permis d'avoir des résultats assez satisfaisants. Le lancement de la phase pilote de la Caravane des Etoiles MAGGI nous a donné l'occasion de récompenser la fidélité de nos consommatrices et de leur montrer la détermination de MAGGI à vouloir continuer de travailler avec elles et pour elles. Nous avons maintenu les activités de mass médias assurant notre forte présence dans les foyers à travers la sponsorship du programme télévisé ayant la plus forte audience chez notre cible. Les activités de services de MAGGI ont eu lieu sur le deuxième semestre. Elles contribuent à une meilleure connaissance des produits MAGGI et des aspects nutritionnels de la cuisine.

En 2012, l'objectif pour MAGGI est de renouer avec la croissance en renforçant notre suprématie et en soutenant les innovations basées sur une bonne connaissance des habitudes alimentaires de nos consommateurs.





**Avec MAGGI®,
chaque Femme est une Etoile**

CAFÉ SOLUBLE

En 2011, NESCAFÉ a soutenu sa dernière innovation NESCAFÉ Breakfast P'tit Dej à travers une grande campagne de communication. Elle a été ponctuée par l'affichage de 120 panneaux dans la ville d'Abidjan et un partenariat avec Radio Jam qui incluait la sponsoring de l'émission « 7/9 ».

Pour permettre à tous nos consommateurs de vivre une expérience NESCAFÉ, nous leur avons fait déguster parallèlement un million de sachets NESCAFÉ Breakfast P'tit Dej au cours du deuxième semestre.



Notre pilier, NESCAFÉ Classic, a vu une augmentation de 24% de volume sur le second semestre 2011 comparé à 2010.

NESCAFÉ, Eveille tes sens !





PRODUITS LAITIERS

En 2011, notre croissance a été freinée par la crise ivoirienne.

En outre, nous avons observé une augmentation du coût des matières premières que nous avons dû répercuter sur nos prix de vente, afin de sauvegarder notre rentabilité.

Nous avons continué à développer notre gamme de produits NIDO à travers différentes activités commerciales en direction de nos consommateurs.

La catégorie des laits en poudre NIDO confirme sa position de troisième pilier de NESTLÉ Côte d'Ivoire non seulement en terme de chiffre d'affaires mais aussi de rentabilité.

En 2012, notre ambition est de faire du lait en poudre NESTLÉ NIDO la marque préférée de la nutrition des enfants en Côte d'Ivoire.

BOISSONS CHOCOLATÉES

En 2011, la marque MILO est passée leader de la catégorie des boissons chocolatées en Côte d'Ivoire.

Un effort soutenu a été consenti à travers une campagne média, des sessions d'échantillonnages gratuits à l'attention des enfants de plus de 6 ans, des mères et surtout l'introduction d'un format accessible présenté en sachet pour une portion individuelle (MILO 20g).

2012 sera l'année de la consolidation du leadership de MILO en Côte d'Ivoire



NESTLÉ PROFESSIONAL

2011 a été une année de croissance avec une importante hausse de notre chiffre d'affaires de 62 % comparé à 2010.

NESTLÉ PROFESSIONAL devient dès lors pour cette année et les années à venir l'un des piliers clés de croissance de NESTLÉ Côte d'Ivoire.

Nos priorités en 2011 :

- la réorganisation des équipes de vente avec une spécialisation par canal ;
- des investissements importants avec l'acquisition de vélos commerciaux et de nouveaux poushes-poushes NESCAFÉ ;
- le recrutement de nouveaux opérateurs (des partenaires et des distributeurs spécialisés dans le hors foyer) ;
- le développement d'une force de vente spécifique par nos distributeurs (vendeurs à vélos) ;
- un partenariat avec TOTAL Côte d'Ivoire pour la mise en place de machines à café dans les stations d'essence ;
- la création d'un nouveau modèle de pousse-pousse à trois roues comportant un système d'éclairage et un thermos intégré ;

- l'extension de nos activités poushes-poushes NESCAFÉ à l'intérieur du pays.

La stratégie de distribution spécialisée NESTLÉ PROFESSIONAL s'est avérée positive au regard de la forte croissance réalisée sur l'activité et particulièrement sur la vente du café.



NUTRITION INFANTILE

L'année 2011 a été une année particulièrement difficile pour la NUTRITION notamment sur les formules infantiles où nous n'avons pas pu réaliser de croissance.

Cependant, notre format leader NAN1 s'affirme de plus en plus et s'établit comme la référence en matière de formules infantiles aussi bien auprès des professionnels de santé que des mères, pour sa composition très proche du lait maternel.

Grâce aux bonnes performances de notre offre accessible sur les céréales infantiles (CERELAC 50g), nous avons poursuivi sur la lancée de croissance avec laquelle nous avons renoué en 2010.

2012 sera donc pour nous l'année de consolidation des acquis grâce à la communication intensive de nos avantages compétitifs (enrichissement de toute notre gamme CERELAC en PROBIOTIQUES) qui établira notre expertise en matière de nutrition infantile.

Nestlé
Bien démarrer
Pour bien grandir.

Nestlé
Nutrition

M A R C H É E X P O R T

Le chiffre d'affaires Export pour l'année 2011 s'est établi à 48 618 millions de FCFA, soit une régression de 13% par rapport à 2010.

La situation sociopolitique a fortement impacté l'activité durant le premier semestre.

I N V E S T I S S E M E N T S

En 2011, nous avons continué d'investir pour soutenir nos activités malgré la crise.

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 4 443 millions de FCFA contre 9 720 millions de FCFA en 2010 et se répartissent comme suit :

	Millions de FCFA
Bâtiments et Machines de production	3 336
<i>Usine de MAGGI</i>	2 579
<i>Usine de NESCAFÉ</i>	757
Dépôt	144
Mobiliers et Matériel informatique	771
Matériel Roulant	192
Total investissements	4 443

R E S U L T A T

La perte nette de l'exercice 2011 s'élève à 6 289 millions de FCFA.

Elle s'explique essentiellement par :

- la baisse du chiffre d'affaires de 13% (de 109 826 millions de FCFA à 95 566 millions de FCFA) ;
- les charges additionnelles enregistrées pendant la crise post-électorale ;
- les coûts de financement ;
- une provision constatée sur des indemnités de départ volontaire, effective en 2012, de 691 millions de FCFA.

S I T U A T I O N F I N A N C I È R E

L'endettement total auprès des banques constitué essentiellement de crédits spots pour l'exercice 2011 s'élève à 53,5 milliards de FCFA contre 49,5 milliards de FCFA à fin 2010, soit une hausse de 8%.

Les charges financières enregistrent par conséquent une hausse de 12% par rapport à fin 2010 (3 470 millions de FCFA contre 3 096 millions de FCFA).

A C T I O N - B O U R S E

Le cours de l'action NESTLÉ Côte d'Ivoire en bourse a terminé l'année à 48 000 FCFA au 31 décembre 2011, soit une baisse de 18 % par rapport à son cours de clôture de l'exercice 2010.

Le cours le plus haut s'est établi à 56 625 FCFA tandis que le cours le plus bas était de 48 000 FCFA.



Good Food, Good Life

La marque NESTLÉ est l'assurance d'un produit sain et de qualité pour le consommateur.

Notre engagement est de ne jamais transiger sur la qualité et la sécurité alimentaire de nos produits. Notre *Politique de qualité* résume les fondements de notre passion pour l'excellence :

- instaurer la confiance en proposant des produits et des services qui correspondent aux attentes et aux références des consommateurs;
- respecter toutes les exigences internes et externes en matière de sécurité alimentaire, de réglementation et de qualité.



La qualité est notre priorité à tous. Nous nous fixons constamment de nouveaux défis afin de nous améliorer en permanence et d'atteindre l'excellence.

NESTLÉ Côte d'Ivoire, après avoir reçu le prix UEMOA de la qualité en 2010, a été honorée par le Ministère de l'industrie en septembre 2011. A cet effet, le Directeur Général a été élevé au rang de Chevalier de l'ordre du Mérite National. Cette récompense traduit la reconnaissance des efforts de NESTLÉ en matière de Qualité par le gouvernement ivoirien.

L'effectif de Nestlé Côte d'Ivoire au 31 décembre 2011 est de 986 employés.

FORMATIONS ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DU PERSONNEL

En 2011, malgré une année marquée par de fortes perturbations et plusieurs semaines d'arrêts de travail, nous avons réalisé plus de la moitié de notre programme de formation et d'accompagnement. Notre programme 2011 a toutefois été modifié pour intégrer un accompagnement spécial suite à la crise.

En plus des formations habituelles, nous avons introduit trois nouveaux programmes :

- des formations spécifiques à l'attention des chefs d'équipes et des chefs de service ;
- des formations sur l'écoute et l'accompagnement psychologique des collaborateurs ;
- des formations sur l'encadrement par le coaching quotidien.

Des programmes d'apprentissage ont également été conduits :

- développement des compétences en animation et gestion des équipes ;
- gestion d'une entreprise en période de crise ;
- techniques d'amélioration continue ;

- conception et alignement des objectifs.

D'autres formations techniques et spécifiques à notre métier d'industriel ont été aussi organisées et ont concerné plus de la moitié des sessions de formations.

Nous avons aussi lancé une vaste campagne de formations sur la connaissance de nos produits et de nos marques. L'objectif était de mieux faire connaître l'histoire et le développement de nos produits et de nos marques à tout le personnel.

Il faut noter qu'au cours du premier semestre 2011, toutes les formations ont été suspendues pour des raisons de sécurité.

CLIMAT SOCIAL EN ENTREPRISE

L'année 2011 a été marquée par la crise politique. NESTLÉ a respecté ses engagements vis-à-vis des salariés malgré une baisse importante de son activité. Ainsi, aucun licenciement, ni chômage technique n'a été mis en place. À la fin de la crise, plusieurs programmes de soutien et d'accompagnement psychologique ont été initiés et mis en route. Le programme Anouanzè a permis de former les chefs d'équipes et les collaborateurs à l'importance de l'écoute dans la gestion des traumatismes post-crise. Des négociations conduites avec les banques ont permis de proposer un accompagnement matériel à ceux qui en avaient besoin.

D E C L A R A T I O N D U R É S U L T A T

Après constitution de la provision pour Impôt Minimum Forfaitaire qui est de 15 000 000 de FCFA, la perte nette de l'exercice s'élève à 6 289 090 997 FCFA, à laquelle s'ajoute le report à nouveau bénéficiaire de 2010 de 270 991 853 FCFA,

ramenant le déficit à 6 018 099 144 FCFA. Il n'est, dans ces conditions, pas possible pour votre Conseil d'Administration de verser un dividende aux actionnaires en 2012 au titre de l'exercice 2011.

	FCFA
Perte nette de l'exercice	- 6 289 090 997
Report à nouveau	270 991 853
Déficit total	- 6 018 099 144



2012 est une année de renouement avec la croissance pour la société. Nos prévisions de chiffre d'affaires sont en augmentation de 31% par rapport à 2011.

Par ailleurs, les nombreux défis auxquels nous devons faire face en 2012 sont les suivants :

• **Développer la consommation de nos produits et conquérir des parts de marché en intensifiant les activités de promotion à l'endroit des consommateurs pour être plus proches d'eux.**

• **Assurer la présence de nos produits à travers :**

- le redéploiement de notre force de vente sur toute l'étendue du territoire national ;
- la distribution effective et efficiente de nos produits dans tous les points de vente du pays.

• **Améliorer la compétitivité et la profitabilité de nos produits en :**

- conduisant des initiatives de réduction de coûts ;
- optimisant les dépenses commerciales et marketing.

• **Lutter contre la contrefaçon et la concurrence déloyale par :**

- l'intensification des enquêtes avec le ministère du commerce ;
- le renforcement de la collaboration avec les autorités douanières.



Avec MAGGI®, Chaque Femme est une Etoile



Janvier

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Rapport des Commissaires aux Comptes

Exercice clos
le 31 décembre 2011



Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs,

Nous vous présentons notre rapport établi conformément aux dispositions de l'article 715 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE destiné à informer votre conseil d'administration des résultats des contrôles que nous avons effectués sur le projet d'états financiers de la société NESTLÉ Côte d'Ivoire SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le conseil d'administration a la responsabilité d'arrêter les états financiers annuels de la société. Il nous appartient de porter à votre connaissance les informations suivantes :

1. Projet d'états financiers annuels

Les états financiers annuels soumis à notre examen font ressortir les principaux chiffres ci-dessous, en FCFA :

• Total bilan	:	81 327 909 045
• Capitaux propres	:	5 875 766 262
• Résultat net de l'exercice 2011	:	- 6 289 090 997

Ces états financiers ont été établis et présentés par la direction générale selon les règles et méthodes du SYSCOHADA.

2. Etendue de nos travaux

Nos travaux de commissariat aux comptes ont comporté toutes les diligences nécessaires à l'expression d'une opinion motivée sur la régularité et la sincérité des états financiers annuels.

Nous avons ainsi :

- pris connaissance des changements intervenus au cours de l'exercice concernant l'activité, l'organisation générale, le cadre juridique et l'environnement économique et financier de la société NESTLÉ Côte d'Ivoire SA ;

- procédé à une appréciation du contrôle interne dans le but, d'une part, d'identifier les risques potentiels d'erreurs dans les comptes et, d'autre part, de déterminer le calendrier et l'étendue des travaux à effectuer sur les comptes. Comme pour les exercices précédents, les cycles d'opérations et les groupes de comptes associés suivants ont été analysés :

- facturation,
- encaissements,
- frais généraux,
- approvisionnement et production,
- relations avec les parties liées,
- décaissements,
- paie / personnel,
- investissement / financement,
- procédures de clôture des états financiers ;

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2011

- assisté aux inventaires physiques des stocks au 31 décembre 2011 ;
- procédé à une demande d'informations et/ou de confirmation directe de soldes auprès de tiers en relation avec la société, à savoir les banques, les fournisseurs, les avocats, les compagnies d'assurance et les sociétés du Groupe ;
- effectué une revue informatique dans le but d'apprécier l'environnement informatique globale de la société, d'une part, et, d'autre part, de tester le correct fonctionnement des applications intervenant dans le processus d'établissement des états financiers ;
- exécuté notre programme de contrôle des comptes établi après avoir défini les risques d'erreurs dans chaque compte et groupe de comptes ;
- procédé à une revue des événements postérieurs à la date de clôture.

3. Résultats de nos travaux

L'examen de la comptabilisation des opérations n'a pas révélé d'ajustements ou de reclassements significatifs autres que ceux proposés, acceptés et comptabilisés dans les comptes soumis à votre examen.

4. Conclusion sur le projet d'états financiers annuels

En l'absence de modification du projet d'états financiers au 31 décembre 2011 par votre Conseil d'Administration, notre opinion sera une certification sans réserve.

Par ailleurs, si les contrôles que nous effectuerons postérieurement à la tenue de ce conseil d'administration ne révèlent aucune anomalie, et si le projet de textes de résolutions soumis aux actionnaires est bien conforme à la loi et aux statuts, nous ne formulerons aucune observation dans la deuxième partie de notre rapport général réservée aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Conformément à la loi, il vous appartient de prendre acte du présent rapport relatif à notre examen du projet d'états financiers annuels de la société NESTLÉ Côte d'Ivoire, SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels que présentés par la direction générale de votre société.

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI

Franck Nangbo
Directeur Associé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio
Expert Comptable Diplômé

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Sur les Conventions Réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2011

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

En application des dispositions des articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons qu'il nous a été donné avis de la convention suivante, autorisée au cours de l'exercice écoulé, à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Convention de rémunération avec Monsieur Patricio Astolfi

- Administrateur concerné : Monsieur Patricio Astolfi
- Nature et objet : Convention de rémunération de Monsieur Patricio Astolfi en qualité de directeur général de votre société à compter du 1^{er} septembre 2011.

Convention conclue non préalablement autorisée

En application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous vous signalons qu'il ne nous a pas été donné avis de convention n'ayant fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Convention de fournitures de services avec la société NESTLÉ CWA Ltd

- Administrateur concerné : La société NESTLÉ SA
- Nature et objet : Convention de fourniture de services par le département des services financiers partagés (Shared Service Center) de NESTLÉ CENTRAL & WEST AFRICA LTD à NESTLÉ CI.
- Modalités et rémunération : Les charges inscrites en 2011 chez NESTLÉ CI au titre de cette convention s'élèvent à 2 464 millions de FCFA.

2.2 Convention de rémunération avec Monsieur Vladimir Wendl

- Administrateur concerné : Monsieur Vladimir Wendl
- Nature et objet : Convention de rémunération de Monsieur Vladimir Wendl en qualité de directeur général de votre société jusqu'au 15 juin 2011.

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI
Franck Nangbo
Directeur Associé

ERNST & YOUNG
Caroline Zamojciowna-Orio
Expert Comptable Diplômé

Résolutions



Résolutions proposées

Par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 1^{er} juin 2012

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration, des Commissaires aux Comptes et les explications complémentaires fournies par le Conseil d'Administration :

- approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils sont présentés et desquels résulte une perte de six milliards deux cent quatre-vingt-neuf millions quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (-6 289 090 997) FCFA ;
- approuve en outre toutes les opérations et mesures traduites par lesdits états financiers de synthèse ou résumées dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- donne acte au Conseil d'Administration de l'exécution des prescriptions des articles 438 et 440 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, accepte, ratifie et prend acte des opérations effectuées.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition faite par le Conseil d'Administration et décide d'affecter la totalité de la perte de l'exercice s'élevant à six milliards deux cent quatre-vingt-neuf millions quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (-6 289 090 997) FCFA, au compte Report à nouveau.

Après cette affectation, le compte Report à nouveau présentera un solde débiteur de six milliards dix-huit millions quatre-vingt-dix-neuf mille cent quarante-quatre (-6 018 099 144) FCFA.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs en fonction pour leur gestion au titre de l'exercice 2011.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale fixe à vingt-huit millions (28 000 000) de FCFA par an le montant des indemnités de fonction du Conseil d'Administration, à compter du premier jour de l'exercice en cours.

Cinquième résolution

Pour accomplir toutes formalités, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale.

Création de Valeur Partagée

Les initiatives
en Côte d'Ivoire



NESTLÉ crée de la valeur pour les actionnaires, les employés, les agriculteurs, les consommateurs et les communautés où elle opère.

La création de valeur partagée est une initiative mondiale qui contribue à long terme à la durabilité des activités de NESTLÉ.

La Création de Valeur Partagée se fait selon trois axes que sont la nutrition, l'eau et le développement rural.

LA NUTRITION

Grâce à nos innovations scientifiques et techniques, nous contribuons à la santé et au bien-être des consommateurs en leur offrant des produits attrayants à valeur nutritionnelle accrue. Nous cherchons à renforcer la prise de conscience, le savoir et la compréhension des consommateurs par une communication claire et responsable.



Plusieurs actions sont menées à cet effet dont l'enrichissement en micronutriments et le programme Healthy Kids.

Enrichissement en micronutriments

Nous continuons d'améliorer les produits que nous offrons et les matières premières en les enrichissant en micronutriments pour répondre aux problèmes de carences en fer, zinc, vitamine A etc.

Le programme global HEALTHY KIDS

En 2012, sera lancé un programme qui consiste à enseigner les règles de base de la nutrition aux enfants en âge scolaire en vue de modifier leurs habitudes alimentaires et leur donner une alimentation saine et équilibrée. Ce programme sera conduit en partenariat avec le ministère de la santé et le ministère de l'éducation nationale.

L'EAU

Nous collaborons avec les parties prenantes, qu'il s'agisse des fournisseurs de produits agricoles ou des consommateurs, en vue de gérer notre consommation d'eau dans le cadre de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement et aussi dans le but de contribuer à la pérennité des programmes de gestion de l'eau au niveau communautaire.

L'utilisation de l'eau par NESTLÉ

Nous nous assurons que l'eau que nous rejetons dans l'environnement est traitée.

Nous nous engageons avec nos fournisseurs, en particulier les agriculteurs, à promouvoir la préservation des ressources en eau et leur accès.

L'accessibilité à l'eau potable

Nous reconnaissons le droit de chacun à avoir un accès à de l'eau potable pour répondre à ses besoins fondamentaux. C'est pourquoi NESTLÉ a initié le projet eau et assainissement (WATSAN).

Le projet WATSAN

NESTLÉ contribue à résoudre les problèmes locaux liés à l'eau au sein des communautés dont nous dépendons pour nos matières premières.

En matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement, nous travaillons depuis 2007 avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) pour fournir de l'eau, des installations sanitaires et une



formation sur l'hygiène en Côte d'Ivoire à travers le projet eau et assainissement (WATSAN). Plus de 60 000 adultes et enfants ont déjà bénéficié de ce programme. 18 latrines et 61 pompes hydrauliques ont déjà été construites ou réhabilitées.

En raison des troubles civils graves et du déplacement de milliers de personnes après les élections présidentielles de 2010, la capacité de la FICR à mener les activités prévues pour 2011 a été nettement restreinte, mais le personnel technique du projet WATSAN a été provisoirement réaffecté afin de venir en aide à 31 000 personnes dans 50 communautés de Côte d'Ivoire et du Libéria en leur fournissant de l'eau potable et en organisant des formations sur l'hygiène.

Un nouveau partenariat signé en 2010 s'étend sur trois ans et bénéficiera à 53 000 personnes dans 65 communautés pour un montant d'environ un milliard de FCFA.

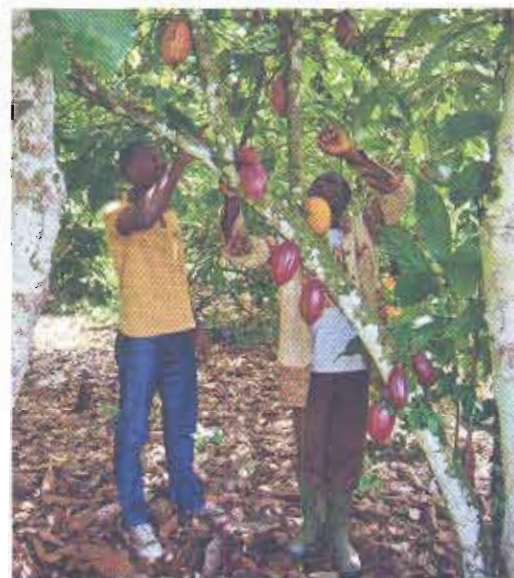
LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Nous contribuons à l'amélioration des revenus des producteurs grâce à une augmentation de la productivité, par la vulgarisation de variétés à hauts rendements, par la divulgation des bonnes pratiques agricoles et post-récoltes ainsi que l'optimisation des ressources en sol et en eau. Nous fournissons également une assistance technique aux planteurs pour un meilleur accès aux marchés et créons de l'emploi en milieu rural en investissant dans les infrastructures.

Le NESTLÉ Cocoa Plan

Le *NESTLÉ Cocoa Plan* est notre projet qui vise sur dix ans à résoudre les principaux problèmes auxquels sont confrontés les producteurs de cacao, leurs familles et leurs communautés, afin de bâtir un avenir meilleur pour la culture du cacao.

Débuté en 2009, le *NESTLÉ Cocoa Plan* se décline sur quatre axes, à savoir :



- la distribution de plants issus de variétés du CNRA

- 735 000 plants ont été distribués gratuitement à 1 500 planteurs pour contribuer au renouvellement du verger vieillissant;

- 25 coopératives sont impliquées dans le projet et 27 pépinières ont été mises en place.

- La formation

- 7 500 planteurs ont été formés aux bonnes pratiques agricoles et de post récoltes . Cette formation est dispensée dans les champs écoles et les groupes d'apprentissage via nos partenaires.

- L'amélioration des revenus des planteurs

- En plus du prix d'achats, des primes à la qualité sont octroyées aux coopératives et aux planteurs. Environ 500 millions de FCFA ont été payés en 2011. Au moins 50% de cette prime revient aux planteurs.

- L'amélioration des conditions de vie des planteurs

- Plusieurs projets sont menés par NESTLÉ et les coopératives dans les zones de production de cacao et de café pour améliorer les conditions de vie des planteurs.

Il s'agit du projet WATSAN, des projets

de construction d'écoles et d'accès à l'éducation qui rentreront dans leur phase active en 2012 grâce au partenariat signé avec la fondation mondiale du cacao.

- Plusieurs projets sociaux sont également réalisés par les coopératives avec les primes à la qualité (ex : construction de centre de santé).

NESCAFÉ Plan

Le *NESCAFÉ Plan* est notre initiative mondiale pour optimiser notre chaîne d'approvisionnement du café.



En Côte d'Ivoire, le *NESCAFÉ Plan* sera lancé en 2012. Il vise entre autre la production et la distribution de 27 millions de plants à haut rendement et tolérants aux maladies. Le *NESCAFÉ plan* est basé sur trois axes à savoir : une agriculture responsable, une consommation responsable, une production et un approvisionnement responsables.



Le projet manioc

En vue de s'assurer un approvisionnement durable en amidon de manioc utilisé comme liant dans la fabrication de bouillons MAGGI et créer de la valeur pour les communautés en Côte d'Ivoire, NESTLÉ a initié le projet manioc. Ce projet se traduit par l'encadrement des producteurs et l'achat direct de manioc à

ceux-ci, après avoir mis à leur disposition il ya plus de 10 ans, une variété de manioc à très haut rendement.

Sur les 3 dernières années, ce sont environ 18 000 tonnes de manioc qui ont été achetées à 4 000 femmes dans 65 villages de la région de l'est de la Côte d'Ivoire.

Tous faits par NESTLÉ !



© Nestlé



Nestlé

Good Food, Good Life